LES VERBES A DOUBLE CONSTRUCTION DANS L'EXPRESSION DU DÉPLACEMENT EN FRANÇAIS : UN PHÉNOMÈNE IRRÉGULIER ?

Florinela COMĂNESCU
Université de Piteşti

Résumé : *Nous proposons une discussion des verbes à double construction ayant un sémantisme lié à l'expression du déplacement en français, en nous interrogeant sur la nature régulière ou irrégulière de ce phénomène syntaxique. Généralement, les auteurs considèrent que ces verbes forment une classe non-systématisée, alors qu'ils remplissent le même rôle que les verbes dénominaux, qui forment une classe beaucoup plus cohérente. De plus, d'autres verbes présentent le même fonctionnement, donc le phénomène est loin d'être irrégulier.*

Mots-clés : ***verbe à double construction, verbe dénominal, régularité***

1. Problématique :

La classe de constructions transitives directes discutée dans cette étude est définie par les propriétés syntaxiques et sémantiques suivantes : le constituant sujet est réalisé par des noms d'êtres humains, alors que le constituant objet direct est réalisés par des noms d'entités concrètes.

Le nom sujet est obligatoirement un humain agentif, qui agit le plus souvent intentionnellement, en vue de déterminer le déplacement de l'entité objet.

En échange, le nom objet est une entité concrète autonome, incapable de se déplacer d'elle-même et pour le déplacement de laquelle il est nécessaire de recourir à une volonté extérieure.

Du point de vue sémantique, les constructions décrivent un changement d'emplacement.

A la différence d'autres classes de constructions liées au déplacement, les verbes qui nous intéressent pour cette étude peuvent fonctionner également dans des constructions avec des noms objets qui désignent un espace. De cette manière, le déplacement/changement d'emplacement de l'entité peut être abordé également du point de vue de l'espace que ceux-ci concernent :

(1)
Michel plante l'arbre. → Michel plante le terrain.
Michel charge le bois/les valises. → Michel charge le camion.
Marie dérange les papiers. → Michel dérange la chambre.

Cette particularité que présentent certains verbes de fonctionner dans des constructions qui concernent soit l'entité qui se déplace/change de localisation, soit l'espace où se déroulent ces procès, soit les deux simultanément, est discutée dans les études selon plusieurs points de vue.

Nous commentons ces études dans ce qui suit, tout en essayant en même temps d'avancer notre propre explication par rapport à ce sujet. Nous nous arrêtons sur deux problèmes particuliers : la possibilité que présentent certains verbes d'accepter d'autres types de noms pour la fonction d'objet et de fonctionner dans d'autres types de constructions syntaxiques (Borillo, 1998a, b, Guillet, Leclère, 1992, Van Voorst, 1995)

BDD-A5753 © 2009 Universitatea din Piteşti
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:56:04 UTC)

et le fonctionnement des constructions possédant des verbes dénominaux : verbes « cible » ou verbes « site » (BORILLO, 1998a, b).

L'hypothèse que nous avançons est que ces deux types de phénomènes ne sont pas indépendants, même si cela peut ne pas être visible immédiatement, et que, de plus, la relation de parenté qui les relie amène à reconsidérer l'idée de l'irrégularité du phénomène de la double construction spécifique aux verbes du premier type.

2. Les verbes à double construction

Concernant la question du type d'objet, non seulement certains verbes peuvent accepter aussi bien un nom d'entité concrète qu'un nom d'espace, mais ils peuvent également permettre que ces deux types de noms apparaissent en même temps dans une construction de type croisé. Dans la construction standard (la construction transitive directe), le nom désignant l'espace est un simple circonstant. En revanche, la construction croisée est une construction doublement transitive, ayant comme objet direct le nom qui désigne l'espace et comme objet indirect le nom qui désigne l'entité qui se déplace.

Pour ce qui est du déplacement de l'entité objet, il se manifeste dans les cas suivants :

- le sujet désigne le lieu d'origine du déplacement :

(2)
Michel plante l'arbre./Michel plante le terrain.
Michel plante l'arbre sur le terrain./Michel plante le terrain d'arbres.

Marie sème le blé/l'orge/le seigle./Marie sème le champ.
Marie sème le blé/l'orge/le seigle sur le champ./Marie sème le champ de blé/d'orge/de seigle.

- le déplacement s'effectue par rapport à un jalon :

(3)
Michel charge le bois/les valises./Michel charge le camion.
Michel charge le bois/les valises sur le camion./Michel charge le camion de bois/de valises.

Michel décharge le matériel/les pierres./Michel décharge le camion.
Michel décharge le matériel/les pierres du camion./Michel décharge le camion de matériel/de pierres.

En revanche, le phénomène est beaucoup plus régulier dans le cas du changement d'emplacement de l'entité objet, seulement les constructions croisées ne sont plus fonctionnelles dans les deux cas:

(4)
Marie balaie la neige/la poussière/les feuilles./Marie balaie la chambre/la classe/le trottoir.

BDD-A5753 © 2009 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:56:04 UTC)

Marie balaie la neige/la poussière/les feuilles dans la chambre/la classe/sur le trottoir./ ???

Marie dérange les papiers./Marie dérange la chambre.
Marie dérange les papiers dans la chambre./ ???

Marie range ses affaires/ses papiers./Marie range sa chambre.
Marie range ses affaires/ses papiers dans sa chambre./ ???

Du point de vue sémantique, la construction croisée (ayant comme objet un nom qui désigne l'espace) décrit un procès de transformation d'entités. De plus, elle propose une vision globale sur le procès, à la différence de la construction standard, qui aborde le procès par étapes.

Cette vision « holistique » sur le procès (BORILLO, 1998a : 146, 148-149, 1998b : 56, 58) pose certaines restrictions sur la détermination du nom objet et/ou sur la nature de ce nom dans la phrase croisée.

Ainsi, une phrase croisée avec un objet indirect réalisé par un nom au singulier, ou tout simplement par un nom qui désigne une entité d'une petite taille, peut sembler assez curieuse (BORILLO, 1998a : 148) :

(5)
? On a planté le champ d'un pommier.
?On a chargé le camion d'un sac.

Cette restriction n'opère pas dans la phrase standard :

(6)
On a planté un pommier dans le champ.
On a chargé un sac dans le camion.

Cette particularité de la double construction de certains verbes a été également discutée par A. Guillet et C. Leclère (GUILLET, LECLERE, 1992 : 128), mais elle semble être loin de constituer un phénomène régulier dans la langue.

Seule une vingtaine de verbes possèdent en français cette propriété, alors qu'il existe plus de 1500 verbes pour l'ensemble des deux structures (BORILLO, 1998a : 149, 1998b : 59).

Cependant, fréquence basse et irrégularité ne vont pas forcément de pair et il semble qu'une explication du fonctionnement de la double construction puisse cependant être donnée.

Une description intéressante de ce phénomène est celle proposée par J. Van Voorst (Van Voorst, 1995), dans le cadre d'une discussion plus large portant sur l'ensemble des constructions transitives du français.

Cet auteur adopte le modèle localiste de la transitivité, en prenant en considération dans sa classification des constructions quatre types de phénomènes : l'énergie, la cohésion, l'accomplissement et l'individuation.

Dans une terminologie plus courante, les phénomènes visés par J. Van Voorst sont les suivants : le terme d'énergie, tout comme celui d'accomplissement, qui est beaucoup plus explicite, se rapporte aux types de procès ; le terme de cohésion concerne, à notre avis, le problème de l'affectation des entités par le procès, alors que

BDD-A5753 © 2009 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:56:04 UTC)

celui d'individuation est à mettre en relation avec la recatégorisation des procès et avec la problématique de la détermination du nom objet.

Par rapport à ces paramètres, les verbes à double construction se caractérisent par une série de particularités : ils impliquent le sémantisme d'énergie (c'est-à-dire il y a un transfert d'énergie de l'entité désignée par le constituant sujet vers l'entité désignée par l'objet direct), ils décrivent des accomplissements, susceptibles de recatégorisation par la variation de la détermination du nom objet et ils possèdent un très haut degré de cohésion. La cohésion suppose qu'il y a une action effective effectuée par l'entité désignée par le constituant sujet sur celle correspondant à l'entité objet, et cette action produit le changement d'état de l'entité affectée (avec la précision que l'auteur prend l'idée d'affectation dans un sens plus large, en y incluant également le changement de localisation/emplacement, alors que pour nous, à la suite de A. Borillo, ces deux types de procès ne relèvent pas de l'affectation).

Les tests utilisés par l'auteur mettent en évidence le traitement différent des constituants objet et prépositionnel dans la phrase.

(7)
Il a chargé le camion de boîtes.
Il a chargé les boîtes dans le camion.

Du point de vue sémantique, dans la première phrase, c'est l'espace qui est visé par le procès, alors que dans la seconde, ce sont les entités déplacées qui sont visées.

Pour ce qui est de la question de la détermination du nom objet, elle n'est pertinente que dans le cas de l'objet direct.

L'individuation de l'objet direct implique qu'il s'agit d'un procès de type accomplissement, avec un changement d'état subi par l'entité désignée par l'objet. Avec un objet non-individué, la construction désigne une activité et n'implique pas de changement d'état pour l'entité désignée par l'objet :

(8)
*Je plantais les jardins d'arbres./*J'ai planté les jardins d'arbres.*
*Je plantais tous les arbres dans le jardin./*J'ai planté tous les arbres dans le jardin.*

Au contraire, la détermination du nom du syntagme prépositionnel n'a pas d'influence sur le type de procès, justement parce que l'entité désignée par ce nom n'est nullement concernée par le procès.

Cette étude révèle des oppositions intéressantes pour le problème de la double construction et nuance, d'une certaine façon, l'idée d'irrégularité de ce phénomène. Ainsi, vu au niveau de l'ensemble des constructions transitives, ce phénomène ne semble plus un simple « accident » linguistique, comme cela peut se comprendre à la suite des statistiques présentées par les autres auteurs, au contraire. Il représente un fait de langue systématisé, soutenu par toute une série de fonctionnements convergents, et pouvant de plus servir de point de repère dans la discussion d'autres phénomènes de la langue.

Cependant, pour ce qui est de la place des constructions de ce type dans le cadre précis de la classe à laquelle elles appartiennent, l'auteur ne propose pas d'explication et d'ailleurs, il ne se pose même pas ce problème, vu qu'il n'envisage pas

BDD-A5753 © 2009 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:56:04 UTC)

ce phénomène comme un cas particulier dans la syntaxe du verbe, un cas marqué, mais comme un phénomène tout à fait stable et s'intégrant naturellement dans un ensemble plus vaste de phénomènes.

En revanche, en nous interrogeant sur la situation relativement instable, parce qu'irrégulière, des verbes à double construction, nous proposons de mener un peu plus loin le raisonnement de l'auteur, parce que nous croyons pouvoir puiser dans son article des idées pour rendre compte de cette situation.

En fait, si nous nous rapportons à toutes les sous-classes de constructions destinées à décrire des relations spatiales, nous avons pu constater que le nombre de verbes pouvant fonctionner avec des objets réalisés par des noms appartenant à des classes différentes (noms d'entités concrètes mobiles/noms qui désignent l'espace) n'est pas négligeable. Seulement tous ces verbes ne vont pas jusqu'à intégrer les deux noms dans leur structure argumentale, la plupart les faisant tout simplement alterner pour la fonction d'objet direct.

Donc ce phénomène existe et de plus il est assez régulier dans la langue.

La question qui suit légitimement est de comprendre pourquoi tous ces verbes n'acceptent pas la construction double et se limitent à une simple alternance des noms pour la fonction d'objet direct.

La discussion de J. Van Voorst nous offre plusieurs éléments de réponse. Cet auteur fait remarquer que le deuxième complément du verbe n'est pas du tout traité sur le même plan que l'objet direct, même lorsqu'il s'agit d'un objet indirect et non pas d'un circonstant.

Ce deuxième constituant relevant de la complémentation verbale n'a pas une contribution essentielle pour le fonctionnement de la construction, ce qui fait que sa présence effective dans la phrase ne soit pas nécessaire non plus. D'autant moins qu'il s'agit d'un procédé coûteux de modification de la construction elle-même pour y intégrer un constituant qui n'est pas du tout nécessaire.

L'absence de la double construction pour un nombre important de verbes acceptant quand même l'alternance des noms objet nous apparaît dans cette perspective comme un facteur de pertinence : la simple alternance des noms objet accomplit la même fonction que la construction double et cela sans compliquer inutilement la structure argumentale du verbe et le système syntaxique.

De ce point de vue, la double construction ne nous apparaît pas comme un phénomène irrégulier, mais tout simplement optionnel, ce qui représente un changement de perspective important. Elle peut même être interprétée comme un phénomène lexical, caractérisant un ensemble réduit de verbes, et présentant une construction optionnelle, donc nullement nécessaire, vu que la même fonction peut être remplie par un procédé d'alternance beaucoup moins coûteux.

3. Les verbes dénominaux

Le fonctionnement des verbes appelés « dénominaux » nous conforte dans notre hypothèse de la construction double en tant que procédé optionnel d'expression simultanée de l'entité qui se déplace et de l'espace concerné par le déplacement.

Dans le cas de ces verbes, la double expression de l'entité et de l'espace se réalise par des moyens purement lexicaux, qui reposent sur l'existence de verbes formés à partir d'une base nominale et incluant ainsi l'un des arguments dans leur sémantisme.

BDD-A5753 © 2009 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:56:04 UTC)

Selon la nature de cet argument, on parle de « verbes-site », si l'argument inclus renvoie à la localisation de l'entité :

(9)
Michel enterre le trésor.

et de « verbes-cible » si le sémantisme du verbe inclut l'entité-même qui effectue le déplacement :

(10)
Michel bouche la bouteille/le flacon.

A. Borillo discute en détail ces classes de verbes (BORILLO, 1998a : 149-152, 1998b : 60-64), dont le fonctionnement consiste pour elle dans une réduction de la structure argumentale du verbe.

Tout comme les verbes à double construction, les verbes dénominaux permettent d'exprimer en même temps l'entité qui se déplace et l'espace du déplacement. En revanche, à la différence des premiers, les verbes dénominaux ne doivent pas recourir dans ce but à une construction plus complexe, ou à l'alternance des arguments, vu le caractère synthétique de leur construction, qui leur permet de présenter trois arguments à la fois (avec le sujet) dans une structure destinée à exprimer deux arguments seulement.

Du point de vue statistique, A. Borillo précise que les cas d'incorporation de la cible ou du site sont beaucoup plus fréquents dans la langue que la double construction et de plus, ils peuvent recouvrir des situations de nature sémantique très variées. (BORILLO, 1998b : 60)

Bien que s'appuyant sur des procédés différents, les verbes à double construction et les verbes dénominaux sont destinés en fait à la même fonction. Cela constitue un très bon argument pour nuancer l'idée que les premiers ne représentent pas une classe non-systématisée, mais plutôt un phénomène régulier.

4. Conclusions

Il n'est pas exclu que des phénomènes jugés irréguliers dans la langue s'avèrent ne pas l'être vraiment à la suite d'un examen plus attentif des faits. Tel est le cas pour la classe de constructions transitives directes discutées dans cette étude, pour laquelle la question de l'irrégularité nous semble susceptible d'être nuancée.

Découvrir et réduire les irrégularités, ce sont les deux mouvements idéalisés de toute démarche descriptive, dans une entreprise dans laquelle tout aboutissement n'est en fait qu'un nouveau point de départ.

Bibliographie

Borillo, A., *L'espace et son expression en français*, Ophrys, Paris, 1998a
Borillo, A., Quand le complément direct d'objet est un « lieu », in *Les objets : relations grammaticales et rôles sémantiques*, Willems, Dominique & Melis, Ludo (Eds)., De Boeck & Larcier, Département Duculot, 51-66, 1998b
Guillet, A., Leclère, C., *La structure des phrases simples en français. Constructions transitives locatives*, Librairie Droz, Genève-Paris, 1992
Van Voorst, J., *Le contrôle de l'espace psychologique*, Langue française, 105 : 17-27, 1995

BDD-A5753 © 2009 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:56:04 UTC)